



16ème législature

Question N° : 15826	De Mme Ersilia Soudais (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transformation et de la fonction publiques		Ministère attributaire > Transformation et de la fonction publiques
Rubrique >enseignements artistiques	Tête d'analyse >Revalorisation des métiers de l'enseignement artistique	Analyse > Revalorisation des métiers de l'enseignement artistique.
Question publiée au JO le : 05/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Ersilia Soudais appelle l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la revalorisation des métiers de l'enseignement artistique. Près de 30 000 enseignants artistiques ATEA et PEA travaillent dans les collectivités territoriales (conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre, arts plastiques). Ces personnels jouent un rôle primordial de service public en matière de développement culturel auprès des publics de tous âges et niveaux dans les établissements culturels et les établissements scolaires. En 2018, le rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a mis en évidence les difficultés salariales, la précarité croissante liée à la contractualisation, le fractionnement du temps de travail, l'organisation irrégulière des concours et la dégradation des conditions de travail des enseignant-es, autant d'éléments qui renforcent une crise de ces métiers et une souffrance des professionnels. Depuis plusieurs années, les organisations syndicales ont alerté sur la nécessité de veiller au traitement équitable vis-à-vis des autres filières de la fonction publique territoriale et des collègues de l'éducation nationale, de reclasser les assistants en catégorie A suite au classement du diplôme d'État et également de mener une politique artistique et culturelle décentralisée articulant EAS et EAC. Elle lui demande ce qu'il prévoit de mettre en œuvre afin de revaloriser et d'harmoniser l'ensemble des métiers de l'enseignement artistique qui ont un impact culturel pour le pays et également afin de concourir à l'attractivité de ces métiers.